

## **Publication pour consultation de nouvelles exigences de divulgation relativement aux risques climatiques pour les assureurs.**

L'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») publie pour consultation de nouvelles exigences de divulgation relativement aux risques climatiques qui ont pour but de recueillir, directement auprès des assureurs, des données normalisées sur les émissions et les expositions climatiques.

Ces nouvelles divulgations devront être transmises à l'Autorité par tous les assureurs du Québec visés par la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques*.

Les instructions, les spécifications techniques, les gabarits ainsi que les matrices d'application pour compléter les divulgations sont accessibles sur le site Web de l'Autorité sous la rubrique « [Consultations publiques](#) » à la section « Assurances et planifications financière ».

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **24 février 2025**. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

### **Soumission des commentaires :**

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel  
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques  
Autorité des marchés financiers  
Place de la Cité, Tour PwC  
2640, boulevard Laurier, bureau 400  
Québec (Québec) G1V 5C1  
Télécopieur : (514) 864-8381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

### **Pour toute question sur les divulgations :**

Chantale Bégin, CPA auditrice  
Conseillère experte - Risques financiers  
Direction de l'encadrement du capital et des liquidités  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 418 525-0337, poste 4595  
Courrier électronique : [chantale.begin@lautorite.qc.ca](mailto:chantale.begin@lautorite.qc.ca)

**Le 23 janvier 2025**